



DOSSIER

**CADRE DE VIE
ET PROPRETÉ
URBAINE :
L'AFFAIRE DE TOUS**

une **Comme nouvelle**

ACTUALITÉS
CITOYENNETÉ
MOBILITÉS
CULTURE
ASSOCIATIONS

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°29
automne 2025



Samedi 6 septembre,
le forum des associations
et ses nombreux visiteurs
ont animé le parc Bisso.
Démonstrations, animations,
spectacles... le public de
tout âge venu en nombre
a renforcé les effectifs des
associations du territoire.
Chacun se prépare à une
année sportive, culturelle ou
solidaire intense !

**Ville ambassadrice du don d'organes,
Les Abrets en Dauphiné,** se parent de
panneaux engagés aux entrées de ville.
Cette adhésion témoigne de
l'engagement de la commune aux côtés
des soignants, des patients, de leurs
proches et d'associations
pour sauver plus de vies.
**dondorganes.fr
france-adot.org**

*Benjamin Gastaldello, maire, Lucie llobi-
Nivol, adjointe en charge de la santé,
Morgane Gallier, conseillère municipale
membre de la commission santé, entourés de
Hugues Van Wynsberghe, président de Hugo
and Co. et greffé des reins, du Docteur Jean-
Claude Sulpice, anesthésiste-réanimateur et
président de France ADOT73, de son épouse
Yvonne et de Yves Berbey, citoyen engagé,
lors de la pose symbolique du premier
panneau en septembre dernier.*



P. 8 | VIE CITOYENNE

Voter : un droit et un devoir

P. 10 | MOBILITÉS

Atchoum : covoiturez solidaires !



P. 12 | DOSSIER

Cadre de vie et propreté
urbaine : l'affaire de tous

P. 18 | CULTURE

Se remplir de musique
et de poésie

P. 20 | PATRIMOINE

Les Abrets en Dauphiné se livrent

P. 22 | ASSOCIATIONS

Le Foyer d'animation rural, une
aventure qui dure !

P. 25 | ILS & ELLES

À son souvenir...



Comme une nouvelle
Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné
n° 29 | automne 2025
Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place
Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné 1 04 76 32 04 80
Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire
Maquette, mise en page, rédaction : service communication
I Crédits photos : Les Abrets en Dauphiné, DR, freepik et
mentions complémentaires I Imprimé à base d'encre végétale
sur papier PEFC par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 4000
exemplaires - octobre 2025 I Distribution Mairie des Abrets en
Dauphiné I Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO
Maire des Abrets en Dauphiné

Les crises politiques nationales et internationales, les crises environnementales, les conflits armés et autres situations de tensions sont désormais notre fil d'informations quotidien. Un récent sondage affirme que les Français, contrairement à leurs habitudes, commencent à être impactés dans leur vie personnelle par ce contexte général anxiogène. S'il est indispensable de regarder au loin, de continuer de se projeter et de rester positif, il faut aussi garder en tête que nos quotidiens doivent être adaptés. Les incertitudes gouvernementales et les restrictions budgétaires qui s'annoncent ne seront prochainement plus des variables d'ajustement dans le fonctionnement des communes mais bien de réelles baisses de dotations et subventions. Malgré tout, il sera prudent de peser les équilibres entre investissements et plus-values apportées à la population. C'est par cet accompagnement que la commune saura palier au désengagement annoncé de l'État, tâchant de maintenir et d'augmenter l'impact positif du service public dans le quotidien de chacun. Encore une fois, ce sont les initiatives partagées qui seront salutaires et qui nous permettront de continuer à tisser ce lien social si précieux et si représentatif de la commune des Abrets en Dauphiné. Si dans son essai de 2010, Stéphane Hessel nous encourageait à nous indigner, je ne peux que rebondir et vous encourager à vous engager. Pour vos voisins, pour votre famille, pour votre cadre de vie, pour votre commune, pour ses associations, pour son dynamisme... Ce dernier numéro de votre magazine d'informations avant les élections municipales vous démontrera qu'élus comme personnel municipal n'ont de cesse de s'engager pour l'intérêt commun.
Bonne lecture à toutes et tous !



Le local du foot fait peau neuve au parc Bisso

Entrepris en début d’été, les travaux touchent à leur fin dans le local du foot au parc Bisso. Ce rafraîchissement nécessaire profitera à tous les usagers. Afin d’assurer une bonne protection du bâtiment, la couverture a été remplacée par des bacs acier permettant une isolation préalable de la toiture. Du côté des sanitaires, un espace accessible aux personnes à mobilité réduite répond désormais aux normes d’accueil, tout comme une séparation dans la partie douche des vestiaires qui permet son utilisation par des publics mixtes. La répartition des espaces a évolué : un local arbitre a été créé quand la partie du bâtiment réservé jusqu’alors au stockage est devenue, après isolation et création d’un mezzanine, une salle de réunion. L’intégralité des travaux, à l’exception de la toiture et de la zinguerie, a été menée par les agents techniques de la commune.

Tu as entre 7 et 17 ans ? Viens récupérer tes tickets jeunes !

Le CCAS propose à tous les jeunes habitants de 7 à 17 ans qui veulent profiter d’activités sportives, culturelles ou gourmandes, des tickets jeunes qui regroupent de nombreuses offres et réductions dans des structures partenaires du territoire. Cinéma, jeux, petite restauration, découverte, musée... les tickets jeunes sont mis à disposition en début d’été et valables pour la plupart pendant douze mois. Tu n’as pas reçu ou retiré tes tickets jeunes cet été ? Sois le bienvenu en mairie des Abrets muni d’un justificatif de domicile et d’une pièce d’identité pour récupérer tes tickets jeunes et profiter au plus vite de tous les avantages qu’ils t’offrent !



Route de Luissert : vers davantage de sécurité

Le tracé de la route de Luissert donne l’impression que les automobilistes prennent beaucoup de vitesse en l’empruntant. L’expansion des constructions a fait de cet axe une voie très empruntée alors qu’elle était classée hors agglomération il y a peu et dépendait des compétences du Département de l’Isère. Afin de pouvoir l’aménager comme bon lui semble, la commune a dû déplacer les limites de l’agglomération et récupérer la compétence réglementaire voirie au Département. Si l’installation de chicanes provisoires encourage les automobilistes à lever le pied, la commune démarre cet automne des travaux d’aménagement des accotements. Ils se dérouleront en deux phases. La première phase consiste à construire un trottoir depuis l’arrêt de bus à l’angle de la route du Tiret sur 350 mètres en direction du centre-village. Les travaux permettront aux usagers des bus de bénéficier d’un accès sécurisé aux transports en commun et aux piétons de se déplacer librement dans cette zone résidentielle. La construction de cet accotement nécessite le busage drainant du fossé. Il permettra aux usagers piétons de ne plus subir la vitesse des automobilistes et de gagner en sérénité sur leurs trajets. Si la commune prend à sa charge le montant des travaux, des demandes de subventions auprès du Département, qui a validé le projet et de la communauté de communes Les Vals du Dauphiné sont en cours. La suite des travaux est planifiée en 2026.



Nouvelles naissances, nouvelles plantations

Cet automne, la commune plantera une soixantaine d’arbres dans le cadre de l’opération « Un arbre une naissance ». Afin de célébrer les naissances de la commune, Les Abrets en Dauphiné mènent chaque année une session de plantations d’arbres et arbustes, fruitiers pour certains, correspondant au nombre de nouveaux nés du territoire. Cette opération symbolique célèbre les citoyens de demain. Certains arbres, avec le consentement des parents sont étiquetés avec le prénom et l’année de naissance des enfants. Elle permet aussi de diversifier les essences plantées sur la commune ; ces arbres constituent un puits de carbone précieux, grâce au processus de photosynthèse qui leur permet de capter du dioxyde de carbone tout en rejetant de l’oxygène, luttant ainsi contre l’effet de serre.



Les travaux de la MJC-EVS bientôt terminés !

Le bâtiment situé rue Jules Ferry est une propriété historique de la commune. Jusqu'à la construction de l'école Les Dauphins, il accueillait l'école maternelle. Les activités de la MJC ensuite installée au rez-de-chaussée n'ont cessé de se développer et de demander davantage d'espaces : ateliers, pratiques sportives douces ou plus dynamiques, cours de musique, il aurait fallu pousser les murs du bâtiment !

Afin de proposer des conditions d'accueil centralisées aux adhérents de la MJC-EVS, la commune a engagé des travaux de rénovation du bâtiment. Ils rentrent désormais dans leur dernière tranche.

Si l'isolation, les accès, les façades et la ventilation sont terminés, c'est pour laisser place cet automne aux travaux d'aménagement intérieur. Les cloisons et faux plafonds vont être posés : ponçage, pose des joints, peinture, faïences et revêtements. Les sols définitifs seront quant à eux déroulés après ragréage des deux niveaux. Parallèlement, l'ensemble des réseaux secs rendra fonctionnel, accessible et connecté le bâtiment.

Supervisés par l'architecte Maëva Lubiato, les travaux sont découpés en 10 lots. Le coût total de l'opération s'élève à 873 406€HT et 493 000€ de subventions.

Chaque mercredi, élus, techniciens, entreprises, artisans et architecte se retrouvent sur le site pour une réunion de chantier. Ce temps permet à chacun de partager la bonne évolution des travaux. La MJC-EVS devrait pouvoir reprendre possession des lieux en fin d'année !

Suivez l'actualité de la MJC-EVS sur mjc-abrets.org.



30

C'est le nombre d'animaux errants, majoritairement des chiens, pris en charge par les services de police municipale chaque année. Pour rappel, l'article L. 211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques comme les animaux sauvages apprivoisés. Tous les animaux divaguant aux Abrets en Dauphiné sont confiés à la SACPA, fourrière animale située à Renage, avec qui la mairie a signé une convention. Qu'il soit identifié ou non, le gestionnaire de la fourrière recherche, dans les plus brefs délais, le propriétaire de l'animal.

Lors de la restitution de son animal, le propriétaire doit s'acquitter des frais de garde de celui-ci. Lorsque l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire après 8 jours ouvrés, il est considéré comme abandonné et devient la propriété de la fourrière qui tâchera, dans la mesure du possible, de le proposer à l'adoption.

Une mutuelle communale pour la santé de chacun



La problématique du pouvoir d'achat et les réformes de santé ne doivent pas nous faire renoncer aux soins dont nous et nos proches avons besoin. La commune, par le biais du CCAS, propose depuis 2015 une mutuelle communale à tous les habitants.

Actiom, une équipe solidaire et à taille humaine

« Ma Commune Ma Santé » est une marque déposée de l'association Actiom, née de la volonté d'élus locaux d'accompagner leurs administrés sur le sujet de la complémentaire santé. Dans une réelle démarche d'action sociale, Actiom accompagne les communes dans le déploiement d'une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et au budget de chacun.



Une complémentaire santé pour tous

En s'inscrivant dans le dispositif « Ma Commune Ma Santé » d'Actiom, la municipalité peut donc faire bouger les choses pour ses administrés : elle leur permet d'accéder à des solutions de complémentaire santé claires, lisibles, reposant sur le principe de la mutualisation... et donc à tarifs modérés. « Ma Commune Ma Santé » propose des solutions pour les actifs et les seniors sans limite d'âge à la souscription et des solutions personnalisées (prestation modulable au sein d'une même famille, garantie obsèques...). L'adhésion se fait sans sélection médicale ni délai de carence. Parmi les avantages, vous pourrez, selon la formule choisie, bénéficier d'une assistance santé 24h/24, de cotisations déductibles pour les travailleurs indépendants ou encore d'un réseau de soins performants.

Déjà de nombreux adhérents sur la commune

Depuis septembre 2023, le conseiller Actiom a reçu 133 personnes. 72 personnes, principalement des seniors âgés en moyenne de 71 ans, ont adhéré à la mutuelle communale. Et si vous suiviez le mouvement ?

Un interlocuteur disponible proche de chez vous

Actiom, le CCAS et la commune vous proposent des rendez-vous personnalisés avec un conseiller. Monsieur Marek Zwerenz, en charge de notre territoire, vous accueille au Centre Municipal de Santé, 105 rue Jean Jannin, le lundi entre 15h et 17h.

Plus d'informations au 06 59 61 64 91, par mail à marekzwerenz@gmail.com ou sur le site associationactiom.org.

Voter : un droit et un devoir

Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires, les citoyens seront appelés aux urnes les 15 et 22 mars 2026. Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous avez 18 ans ?

L'Insee vous inscrit automatiquement lorsque vous atteignez l'âge de 18 ans. L'Insee se base sur les informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen.

En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Vous êtes nouvel arrivant, avez recouvert l'exercice du droit de vote ou citoyen européen résidant en France ?

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin (soit le 4 février 2026). Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives : avoir le droit de vote et avoir une attache avec la commune. Grâce au téléservice « Demande d'inscription en ligne

sur les listes électorales », vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

Vous avez un doute ? Vérifiez votre situation électorale !

Si vous êtes résident aux Abrets en Dauphiné et avez déjà voté lors d'un précédent scrutin, vous êtes par conséquent inscrit sur les listes électorales de la commune et n'avez rien à faire.

Si un doute subsiste, vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne.

La procuration

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration. Vous pouvez préremplir votre demande en ligne avant de vous présenter à la Gendarmerie nationale ou dans un commissariat de police. Vous pouvez également vous rendre directement en commissariat ou en brigade de gendarmerie. La demande de procuration se fait dans le lieu de votre choix, sans rendez-vous, muni de votre pièce d'identité, pour remplir le formulaire Cerfa dédié. Aucune demande de procuration ne pourra être établie en mairie.

De nouveaux bureaux de vote et une nouvelle carte électorale pour tous les inscrits

Le nombre d'électeurs ayant augmenté aux Abrets en Dauphiné, un nouveau bureau de vote a été créé après validation des services de la préfecture. Chaque électeur continuera d'exercer son droit de vote là où il a l'habitude de le faire. Cependant, il conviendra de

bien vérifier le numéro de bureau de vote qui figurera sur la carte d'électeur que vous recevrez quelques semaines avant les dates de scrutin. Cette indication vous permettra de vous orienter plus facilement le jour des élections.

Pas de carte d'électeur ?

Si vous n'aviez pas reçu votre nouvelle carte d'électeur avant les scrutins, vous êtes invités à vous rapprocher de la mairie. Néanmoins, vous pouvez vous présenter avec votre ancienne carte d'électeur et votre carte d'identité au bureau de vote le jour du scrutin.

Liens utiles

*** Je vérifie ma situation électorale**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

*** Je m'inscris sur les listes électorales en ligne**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
en mairie

*** Je fais une demande de procuration**

<https://www.maprocuration.gouv.fr>





Covoiturez solidaires !

Conscient des enjeux de la mobilité rurale, la communauté de communes Les Vals du Dauphiné a mis en place Atchoum, une réponse aux personnes isolées, ne trouvant de solution parmi les dispositifs de mobilité existants. Le dispositif mise sur la solidarité entre habitants et propose une solution originale pour faciliter la mobilité.

Solution de covoiturage et de transport solidaire à la demande ouverte à tous, Atchoum met en relation passagers et conducteurs permet de réaliser des trajets occasionnels ou réguliers.

La démarche

Vous souhaitez rejoindre des amis, vous avez besoin d'aller faire des courses ou de vous rendre chez le coiffeur ? La démarche d'Atchoum est simple : mettre en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs prêts à rendre service. Contrairement à d'autres services du même genre, ce dispositif est davantage adapté pour des courts trajets et prévoit d'aller chercher les personnes chez elles et non à un point de rendez-vous, ce qui apporte une vraie réponse aux personnes n'ayant aucun moyen de locomotion. Atchoum est aussi une opportunité de créer un lien social et une solidarité entre les habitants du territoire.

Covoiturage et trajet solidaire

Atchoum permet d'effectuer des trajets en aller simple en covoiturage (domicile-travail par exemple) comme des demandes de trajet solidaire, aller-retour inclus (rendez-vous médical).

Je suis passager

Inscrivez-vous gratuitement sur la plateforme Atchoum ou par téléphone au 0 806 110 444. Vous êtes prêt pour vos demandes de déplacement. Effectuez votre demande par téléphone ou sur le site. La plateforme téléphonique permet à ceux qui n'ont pas d'accès à Internet ou qui sont peu à l'aise avec le numérique, de passer un simple coup de fil. La demande de réservation doit se faire 3 à 4 jours avant le déplacement souhaité. Dès votre demande enregistrée et validée, un conducteur viendra vous chercher à votre domicile.

Je suis conducteur et souhaite rendre service

Co-voiturer pour aller au travail ? Permettre à un habitant du territoire de se rendre à un rendez-vous médical ? Passer de l'auto-solaire à l'auto-solaire ? Inscrivez-vous comme conducteur sur le site Internet Atchoum. Vous serez ensuite contacté par SMS et e-mail dès qu'une personne proche de chez vous aura besoin de se déplacer ! En adhérant à l'association Atchoum pour 5€ par an, vous pourrez bénéficier d'une assurance tous risques pendant vos trajets.

Combien ça coûte ?

Vous pouvez faire une simulation du coût d'un trajet, sans vous inscrire et sans vous connecter, en allant directement sur la page d'accueil du site. Un forfait de 3,75€ est appliqué jusqu'à 11 km puis 0,32€ du

kilomètre. Ce tarif est encadré et réglementé puisqu'il intervient suite à la mise en place de nouvelles conventions en Transport Utilité Sociale dans un objectif de solidarité.

Comment payer ?

Le paiement s'effectue par carte bancaire ou tickets mobilité Atchoum au moment de la réservation. Les tickets mobilité Atchoum (vendus par carnet de 10 tickets à 1,25 soit 12,50€) sont disponibles en mairie des Abrets en Dauphiné, dans les accueils France Services de La Tour-du-Pin et de Pont de Beauvoisin.



Pour plus d'informations, connectez-vous sur valsduDauphine.fr, rubrique vos services.

Atchoum simplifie votre mobilité !



1

Je m'inscris sur la plateforme www.atchoum.eu ou par téléphone au 0 806 110 444.

Je fais ma demande de trajet !



2

Je réserve mon trajet avec un conducteur Atchoum.



3

Je paie par carte bleue ou en ticket mobilité.



Cadre de vie et propreté urbaine : l'affaire de tous

Un environnement propre et accueillant est une composante essentielle du bien-être des usagers. Néanmoins, la propreté urbaine ne se résume pas à des critères esthétiques. Elle permet aussi de construire un cadre de vie sain et agréable, renforcé par l'aménagement harmonieux et l'entretien d'espaces publics ouverts et partagés.

Aux Abrets en Dauphiné, une solide équipe technique œuvre au quotidien au maintien d'un haut niveau de propreté urbaine ainsi qu'à la préservation de notre cadre de vie.

Si la gestion de nos déchets est assurée par Syclum, notre rapport à la propreté est complexe et dépend de variables subjectives. Si nous avons toutes et tous notre propre définition de la propreté, quand celle-ci concerne l'espace public, il nous faut nécessairement adopter des comportements partagés.



Aux Abrets en Dauphiné, une équipe technique engagée au quotidien

Au sein des services techniques, ce sont dix agents qui travaillent chaque jour à la qualité de notre cadre de vie.

Leurs tâches sont nombreuses et variées. Leur implication permet de préserver l'harmonie visuelle et d'assurer un environnement sain pour les citoyens. Propreté urbaine, entretien des voiries et des espaces verts, lavage du mobilier urbain, création des massifs... le quotidien des agents, soumis aux aléas climatiques et au cycle des saisons, demande réactivité et sens de l'adaptation.

Ceux que l'on appelait autrefois les cantonniers sont au centre de nos vies et leur implication permet chaque jour de renforcer la perception positive de notre environnement.

Une implication quotidienne, à court, moyen et long terme

Le service propreté et cadre de vie n'a pas une journée moins rythmée que l'autre !

Si certaines activités sont saisonnières, d'autres sont quotidiennes ou se préparent plusieurs semaines en amont.

Les tâches saisonnières liées au monde végétal ponctuent l'année : ramassage des feuilles, plantation de végétaux, hivernage des zones sensibles, création, renouvellement et entretiens des massifs, tonte des pelouse, arrosage... Ces cycles se perpétuent et nécessitent une attention de chaque jour afin d'adapter les interventions au besoin et de pouvoir répondre le la manière la plus réactive possible aux urgences et aux impondérables. L'urgence se cache dans les aléas météorologiques soudains : des pluies intenses demanderont un curage des fossés rapides, des chutes de neige inattendues nécessiteront un déneigement en pleine nuit et de dégager là des arbres cassés sur une voie de circulation, ici l'accès aux bâtiments publics et écoles le jour à peine levé.

Ces activités complètent un quotidien déjà chargé, notamment sur la propreté urbaine. Chaque jour, l'équipe effectue une tournée de propreté sur l'ensemble de la commune en ciblant les points connus pour être problématiques. Il n'est pas rare pour les agents de retrouver, au détour d'un chemin isolé, un dépôt sauvage de gravats à charger et à débarrasser en déchèteries pour pallier l'incivisme de certains. Il en va de même pour les ordures ménagères laissées sur la voie publique. Les agents, afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous, les évacuent.

Un soin particulier est apporté aux voies piétonnes, aux abords des commerces et des écoles ainsi que sur les axes accueillant un flux de public important. Place nette avant mais aussi après les manifestations ! C'est le cas chaque semaine pour la place qui accueille le marché mais également lors des fêtes de fin d'année aux abords du marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans des Abrets en Dauphiné, tout comme dans les rues de la République, d'Italie, Gambetta mais également sur les parkings.

La gestion du mobilier urbain et des panneaux de signalisation fait partie des missions de l'équipe. Ce sont les agents qui ont récemment posé aux entrées de ville les panneaux « Ville ambassadrice du don d'organes ». Les agents participent également activement à l'animation de la commune. En effet, ils réalisent presque entièrement en interne, souvent épaulés par le G7, groupe de retraités actifs et bricoleurs, l'ensemble des décorations urbaines.

Si vous ne les apercevez pas sur le terrain un jour de pluie, c'est qu'ils préparent les prochaines fêtes à l'abri des regards au centre technique municipal. Le moment venu, ils mettent en scène leurs réalisations dans l'espace public. Celles-ci sont à chaque fois remarquables et saluées, au delà des limites géographiques de la commune.

Une gestion du planning permettant la réalisation de projets d'envergure et exceptionnels

La composition de l'équipe et les compétences partagées de chaque agent permettent une planification fine de la charge de travail. La commune peut ainsi limiter son recours aux prestations extérieures.

Pour exemple cette année, le service bâtiment a réalisé la rénovation des vestiaires du foot des Abrets quant l'équipe cadre de vie a pris en charge le remplacement des sanitaires du parking du parc Bisso et a mis tout en œuvre pour démarrer la reprise des concessions du cimetière.

Une flotte de véhicules et un parc matériel adapté

Pour être réactive et efficace, l'équipe dispose de nombreux outils et équipements. Une fois encore, si ceux-ci garantissent la sécurité dans le travail, ils permettent aussi aux agents d'être autonomes, réactifs et de n'avoir recours qu'à titre exceptionnel à de la location de matériel (la commune loue ponctuellement une nacelle et une mini-pelle). Les locaux techniques dévoilent ainsi des véhicules pour le transport des agents et des matériaux mais également une balayeuse à trois bras, un vélo triporteur pour les circuits de propreté et tous les outils nécessaires à l'entretien des voiries et espaces verts et publics : tondeuses, souffleurs, aspirateur à feuilles, pinces à déchets, taille-haies, tronçonneuses... Ces outils font l'objet d'un entretien millimétré qui permet, ajouté au port des EPI (équipements de protection individuelle) de protéger les travailleurs contre les risques professionnels.

Compétences techniques, planification, outils adaptés, grâce aux agents du service cadre de vie et bâtiments, la gestion des espaces publics de la commune est rationalisée.

Le savoir-faire du pôle technique renforce au quotidien l'image positive de la commune et le souci d'œuvrer à une ville propre, salubre dans un cadre paisible et agréable.



SYCLUM, ramassage et gestion des déchets

SYCLUM couvre aujourd'hui un territoire de 95 communes, soit environ 150 000 habitants, 1850 conteneurs de collecte et 17 déchèteries.

Établissement public de coopération intercommunale compétent en gestion des déchets ménagers, les missions de SYCLUM sont la sensibilisation des usagers à la réduction des déchets, la gestion des déchèteries, la collecte et le tri des emballages et la collecte des ordures ménagères résiduelles.

De nouvelles consignes de tri

Aux Abrets en Dauphiné, depuis mai dernier, les consignes de tri et la fréquence des collectes ont changé. Ces changements ont demandé un temps d'adaptation aux usagers. L'ensemble des logements individuels a été équipé de bacs jaunes quand les habitations collectives des centres-bourgs bénéficient de points d'apport volontaire. Ce mode de fonctionnement concerne tous les types de déchets : résiduels ménagers, recyclables et alimentaires.

Un temps d'adaptation pour tous, une implication contrainte des services municipaux

Les premières semaines de fonctionnement ont pu paraître chaotiques à certains d'entre vous. Volumes de bacs insuffisants, collectes trop espacées... impliquant des dépôts sauvages aux abords des sites dédiés : de nombreux usagers ont adressé leur mécontentement en mairie.

Les agents d'accueil et les agents techniques ont fait le maximum pour pallier les incivilités. Un contact direct avec SYCLUM a permis un suivi des situations problématiques en temps réel. Si des collectes exceptionnelles ont

été proposées quand cela était possible, les agents communaux ont été exceptionnellement impliqués dans le ramassage des excédents de déchets laissés au sol et le nettoyage des zones avoisinantes.

De nouveaux réflexes de tri à mettre en place au quotidien

La fréquence des collectes adaptée aux flux de déchets nécessitent une implication forte de chaque foyer au tri de tous les déchets.

La collecte séparée des déchets alimentaires, lorsque le compostage ne peut avoir lieu, demande une adaptation de nos habitudes quotidiennes. SYCLUM a maillé le territoire afin que chaque usager ne bénéficiant pas de la collecte en porte à porte, trouve à moins de 5 minutes à pied de son domicile un point d'apport volontaire.

SYCLUM, la gestion de nos déchets au quotidien

Les consignes de tri questionnent chaque jour nos modes de consommation. Moins de papier, trop d'emballage, des biodéchets valorisables... comment effectuer cette transition nécessaire en douceur ? Comment réduire nos déchets ?

Toute l'année, SYCLUM propose des ateliers, des animations et un accompagnement pour réduire nos déchets mais également les valoriser, quels que soient nos possibilités, notre environnement et nos modes de vie. De l'achat en vrac au lombricompostage, il y a forcément une alternative qui vous conviendra !

Plus d'informations sur syclum.fr

Trois gestes simples au quotidien

Pour bien vivre ensemble, adopter des gestes simples témoigne du respect que nous portons à notre cadre de vie, à ceux et celles qui l'entretiennent et à ceux et celles qui vivent tout à côté de chez nous !

1

Je sors mon bac de déchets la veille de la collecte. Je le rentre après le passage de SYCLUM.

2

Jeu à gratter perdant, mégot, papier, ticket de paiement, canette... je ne jette pas mes déchets par terre.

Des poubelles publiques sont à votre disposition et sont vidées à fréquence régulière par les agents municipaux.

3

Pour les gros volumes, je me rends à la déchèterie. Les dépôts sauvages sont interdits, sur la voie publique, comme dans les zones privées.



à noter

Les infractions mentionnées ci-dessus sont passibles d'amendes allant de 135 à 1500€. Par ailleurs, les sites de dépôts sauvages sont placés sous surveillance vidéo.

Se remplir de musique et de poésie

La programmation culturelle portée par la commission culture de la commune des Abrets en Dauphiné se veut ouverte à différentes propositions et esthétiques.

Vous avez ri et retenu votre souffle pendant le festival des arts magiques en octobre ?

L'émotion vous a gagné lors de la pièce de théâtre narrant l'itinéraire d'un enfant greffé ?

En novembre, préparez-vous à plonger dans l'univers poétique de la compagnie Le Grille-Pain qui porte des projets de chanson contemporaine écrits, imaginés et interprétés par Xavier Machault.

Pour la compagnie grenobloise fondée en 2017, il semble que ce que l'on nomme la « chanson » trouve de moins en moins sa place dans le paysage des musiques actuelles en France. La chanson serait-elle un produit de consommation qui se doit à tout prix d'être efficace et formaté ?

Le Grille-Pain défend l'idée que la chanson est un genre majeur. Qu'elle ne peut se renouveler qu'en expérimentant, en cherchant de nouvelles approches, en croisant les disciplines et les genres musicaux.

La compagnie pense la chanson comme un vecteur de poésie, de pensée et d'ouverture au monde, dont les formes exigeantes ne doivent rien ôter à son caractère populaire. Refusant de la voir réduite à une simple valeur marchande, le Grille-Pain appréhende la chanson comme un hymne, un manifeste ou encore un récit.

Comme le disait Barbara : La chanson est dans le quotidien de chacun ; c'est sa fonction, sa force. Sociale, satirique, révolutionnaire, anarchiste, gaie, nostalgique... elle ramène chacun de nous à son histoire.

Vendredi 21 novembre, ce sont des histoires empreintes de poésie qui se déroulent dans vos oreilles. Installés dans de confortables chaises longues, casques vissés

sur les oreilles, suivez le dialogue du chanteur et comédien Xavier Machault et de la musicienne Morgane Carnet autour de textes choisis. Le répertoire de poésie éclectique composé par accumulation sur la table de chevet du chanteur est porté par les improvisations de la saxophoniste qui mettent en perspective sonore les mots du conteur. Les spectateurs immergés peuvent alors savourer ce moment suspendu rempli d'infimes nuances où les variations de la voix et de l'instrument, traitées et restituées spécialement pour l'écoute au casque, invitent à se laisser glisser dans un univers original et intense.

Poésie couchée est une coproduction Château Rouge – scène conventionnée d'Annemasse, L'Arc – scène nationale du Creusot, soutenue par le TMG – théâtre municipal de Grenoble, le Centre International des Musiques Nomades - Grenoble, Grand Collectif – Grenoble, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le CNM. Le Grille-Pain est conventionné par la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Ville de Grenoble.

**VENDREDI
21 NOVEMBRE**

*Poésie
couchée
sur musique
en transat*

« Je ne reste pas longtemps
pour garder de notre rencontre une
belle entaille au cœur,
pour ne pas me sentir irremplaçable,
pour avoir envie de vous revoir :
parfois un simple sourire m'atteint
comme une flèche aveugle
et je dois ramasser très vite les morceaux
qui tombent
de moi-même
par le trou qu'elle a ouvert. »
Cécile Coulon
extrait de *Noir Volcan*
Le Castor Astral - 2022

**Le Triangle - 18h et 20h30
tout public dès 11 ans**

5/8/10€

**billetterie en ligne
les-abrets-en-dauphine.fr**



Les Abrets en Dauphiné se livrent

En 2009, l'ouvrage Les Abrets - Mémoires en images de Jacky Lezeaud retraçait en photographies et cartes postales un passé souvent méconnu ou en partie oublié de la commune des Abrets. La vie brossée dans ce recueil, le sépia des photos, les attitudes de leurs protagonistes, les enjeux du quotidien étaient similaires à Fitialieu ou à La Bâtie-Divisin. Hier, nos trois communes cheminaient seules.

Aujourd'hui, à l'aube d'une décennie de vie partagée aux Abrets en Dauphiné, les enfants nés en 2026 n'entendront qu'un écho lointain de l'« avant ». Ils ne feront pas de distinction entre les routes de Maroc, de la Bruyère ou de la Charrière. Leur cercle amical ne sera ni recugnot, ni abrésien, ni fitaliard.

Cette nouvelle génération s'appuiera sur les fondamentaux de notre socle commun, sur les

similitudes, mais également et surtout sur nos différences, qui enrichissent notre présent et valorisent notre histoire future.

Les Abrets en Dauphiné - Au fil de l'histoire est le fruit d'un travail participatif. Si les services municipaux ont donné corps au projet, les associations locales de valorisation du patrimoine ont ouvert leurs archives et partager leurs fonds documentaires. La mise en forme et la fabrication de l'ouvrage ont été orchestrées par les Éditions Sutton, maison spécialisée dans les ouvrages d'histoire locale ou régionale.

Cet ouvrage se veut historique et fédérateur. Il partage les points communs et les différences du territoire. Au sommaire, six parties distinctes balaient l'histoire des Abrets en Dauphiné. Histoire, création, célébration, production, agriculture, construction... les multiples facettes de notre commune se dévoilent dans ce livre aux textes clairs et aux photographies anciennes ou contemporaines nombreuses.

Que vous soyez curieux ou déjà érudit et rompu à l'histoire des Abrets en Dauphiné, ce livre est un parfait compagnon pour débiter ou compléter vos connaissances! Ce livre sera aussi une très bonne idée cadeau pour les fêtes de fin d'année!

Il est en vente au prix unique de 25€. Vous pouvez vous le procurer en mairie des Abrets en Dauphiné.

Soyez tous et toutes les bienvenus dans l'histoire des Abrets en Dauphiné!

Offrez-VOUS Les Abrets en Dauphiné Au fil de l'histoire!

Éditions Sutton - octobre 2025
96 pages - 25€

Vous pouvez retrouver l'ouvrage en vente en mairie des Abrets en Dauphiné, place Éloi Cuchet.

Le règlement est possible par carte bancaire, par chèque ou en espèces.

La mairie est ouverte du lundi au samedi.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Mercredi

10h - 12h et 13h30 - 17h

Samedi

9h - 12h

**Plus d'informations sur
les-abrets-en-dauphine.fr**



Le Foyer d'animation rural, une aventure qui dure!

Initialement nommée Foyer d'Éducation Populaire de la Jeunesse, l'association a été créée en février 1961. Avec la municipalité et le curé du village, elle a alors pour objectif de construire une salle des fêtes!

Article rédigé par l'association



Chose faite après que le Foyer ait mobilisé plus de 80 bénévoles pour un chantier de 6 mois. Dans le cadre du conventionnement avec la mairie, le Foyer va gérer les travaux de la salle communale avec ses bénévoles jusqu'en 1990 où il laissera cette compétence au Comité des fêtes.

Le foyer se consacre alors exclusivement à ses sections. Si certaines sont temporaires (groupe jeunes, atelier photo, batucada...) d'autres s'ancrent dans la dynamique du village.

La section historique est évidemment le théâtre. Cette activité existe sur la commune depuis les années 1940 et la troupe passe sous l'égide du Foyer dès 1961. Les premières représentations ont lieu dans une salle des fêtes flamboyante neuve en mars 1962. Depuis, des générations de comédiens se sont succédé sur les planches.

Aujourd'hui le théâtre du Recugnot est composé d'une troupe jeunes et d'une troupe adultes menées par Élixa et Hervé. Elles vous proposent chaque année 7 représentations accueillant plus de 1500 spectateurs qui repartent enchantés. Une partie des recettes est reversée à une association caritative locale et à l'école de La Bâtie pour financer une activité culturelle.

Autre section dynamique, celle de la gym créée en 1999 avec une affiliation à la Fédération Sport pour tous. Nos quatre enseignantes proposent 7 cours par semaine pour tout public avec de la gym tonique, du pilates,

de la gym, de la gym d'entretien, de la gym douce, de la gym santé et de la marche nordique pour la 2^e année.

La section Si La Bâtie m'était contée, créée dans les années 2010, s'attache à conserver et à transmettre la mémoire communale, à valoriser le patrimoine local. Par le biais de publications régulières et d'animations (balade contée, escape game dans l'église...) elle est soucieuse de préserver un lien intergénérationnel.

Enfin la dernière section est celle des ateliers créatifs qui réfléchit à de nouvelles orientations pour les prochains mois.

L'association compte une centaine d'adhérents. Son conseil d'administration se réunit régulièrement pour accompagner chaque section dans ses projets qui se veulent au maximum transversaux.

Si l'association a changé de nom elle a voulu garder cette dénomination de Foyer avec sa notion de lieu de rencontre. Dans le respect des valeurs Jeunesse Éducation Populaire elle est ouverte à tous, habitants des Abrets en Dauphiné et autres...

L'histoire du foyer est avant tout une aventure humaine qui dure dans le temps!

Vous pouvez nous contacter à foyerlabatiedivisin@gmail.com et retrouver notre actualité sur la page Facebook Foyer La Bâtie Divisin.



 Ils s'aiment...

- Cathy GONON & Julien GOEDERT
le 10 mai 2025
- Priscilla ORLANDO & Thibaut COMBES
le 14 juin 2025
- Sandrine PERRIN & Cyrill MUNOZ
le 14 juin 2025
- Magalie RÉUS & Daniel BROCHIER
le 21 juin 2025
- Alexia DESORT & Yannick MAIRE
le 28 juin 2025
- Charline GESSET & Thomas FROMENTIN
le 5 juillet 2025
- Christine JACQUET & Laurent BERTHELIER
le 5 juillet 2025
- Sandrine BERNARD-COLOMBAT
& Michaël REPELLIN-VILLARD
le 12 juillet 2025
- Manon GAGNEUX & Mattéo BLANC-MATHIEU
le 19 juillet 2025
- Olivia SORET & Matthieu BOURÉ
le 19 juillet 2025
- Claire-Hélène DOUCET & Philippe DELFLACHE
le 26 juillet 2025
- Ludivine DEGOUD & Geoffrey FRANCHI
le 26 juillet 2025
- Marie DELPHIN-POULAT & Anaël QUESSADA
le 2 août 2025
- Zora CHARRIERE & Rayan BIANCO
le 5 août 2025
- Graziella ROUX & Florian MARTINET
le 9 août 2025
- Véronique ARLOT & Pascal CUNIT
le 23 août 2025
- Déborah LOURDIN & Nicolas BRUNET
le 23 août 2025
- Séverine CONSTANTIN & David LOSO
le 23 août 2025

 Ils arrivent...

- Enola MUGNIER *née le 2 mai 2025*
- Marceau GUILLOT *né le 8 mai 2025*
- Nino GRILLET DELION *né le 25 mai 2025*
- Mélia GAFSIA *née le 10 juin 2025*
- June AUBRY BOURMAULT *née le 14 juin 2025*
- Gabriel IBRAHIM *né le 22 août 2025*

 Ils nous manquent...

- Christian TOURRET *décédé le 17 mai 2025*
- Jean RAYNAL *décédé le 17 mai 2025*
- André BARTHELAT *décédé le 23 mai 2025*
- Henri FOURNIER *décédé le 1^{er} juin 2025*
- Mathilde RAIMONDI *décédée le 6 juin 2025*
- Denise DURAND *décédée le 12 juin 2025*
- Giovanni CRISAFULLI *décédé le 18 juillet 2025*
- Jeanne SICAUD *décédée le 23 juillet 2025*
- Lilian DROGUET *décédé le 3 août 2025*
- Edouard TAMBORINI *décédé le 14 août 2025*
- Marie BOTTEGAL *décédée le 20 août 2025*
- Anne REDJEM *décédée le 22 août 2025*
- Anne JACQUET *décédée le 23 août 2025*
- Georges VIGIER *décédé le 25 août 2025*
- Marguerite GAYON *décédée le 31 août 2025*
- Gérard CUCHET *décédé le 6 septembre 2025*



À son souvenir...
C'est avec une profonde tristesse que toutes et tous avons appris le décès d'Henri Fournier survenu à l'âge de 87 ans. Né aux Abrets le 1^{er} avril 1938, Henri a poursuivi sa scolarité jusqu'au certificat d'études. Il s'engage dans l'armée en mai 1958 et fait ses classes comme maître-chien. Il partira ensuite combattre en Algérie jusqu'en juillet 1960. Il rentre triplement honoré : croix du

combattant, médaille de la reconnaissance de la nation et de l'ordre, médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre. Quelques années plus tard, c'est auprès de Anna Blanc-Gonnet qu'il trouve l'amour. Ils se marient le 19 octobre 1963 et élèvent ensemble trois enfants. Ses engagements associatif, sportif et mémoriel sont importants et résonnent sur l'ensemble du territoire. Actif au sein du comité des fêtes, Henri devient le responsable du matériel et participe activement à la vie de l'association et du village. Par ailleurs passionné de pétanque, il est à l'origine en 1983 de la création, aux côtés de quelques amis, d'un club de pétanque que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Club Abrésien de Pétanque. Henri Fournier a également toujours eu à cœur de participer à la valorisation des anciens combattants. Il s'investit auprès du comité FNACA des Abrets. De membre actif, il devient vice-président et président, faisant suite à Bernard Ronget. Pendant 20 années, de 2004 à 2024, Henri a mis son écoute, son sens de la convivialité et de l'animation au service de cette association. Sous son impulsion, de nombreux voyages et sorties ont été proposés aux adhérents et à leurs familles. En 2022, Henri Fournier orchestrera la fusion des FNACA abrésienne et fitiliarde. Malheureusement affaibli, il passera la main en 2024 et aiguillera la formation d'un nouveau bureau. Si la maladie l'a rattrapé et qu'il nous a quittés le 1^{er} juin 2025, il restera pour toujours dans les mémoires de celles et ceux dont il a croisé le chemin.

Portrait rédigé par Bernard Delon



MARDI 18 NOVEMBRE
Repas intergénérationnel

Vous avez plus de 60 ans ? Le CCAS et le Conseil municipal des enfants vous invitent à partager un repas avec les enfants des écoles dans les restaurants scolaires. Les repas ont lieu dans les écoles de La Bâtie-Divisin, Haroun Tazieff, Éric Tabarly et Carre Pierrat.

Les prochains repas intergénérationnels auront lieu les mardis 18 novembre 2025 et 3 mars 2026. Soyez les bienvenus à table pour partager une expérience humaine et gourmande !

Organisation CCAS et CME
12h | dès 60 ans | gratuit | inscriptions obligatoire au 04 76 32 04 80



VENDREDI 21 NOVEMBRE
Poésie couchée sur musique en transat
Le Grille-Pain - Xavier Machault
Concert immersif au casque entre poésie contemporaine et improvisation musicale.
Organisation Mairie
18h et 20h30 | dès 11 ans | 5/8/10€ |
Le Triangle, place Éloi Cuchet

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'un espace à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné
François Boucly, Marie-Blanche Perrin, Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

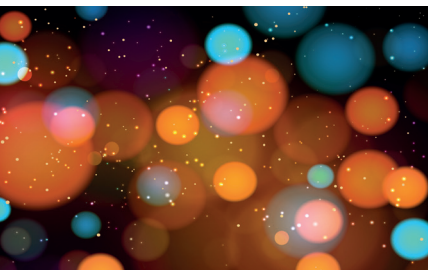
Alliance des trois communes
Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut, Loïc Cécillon
Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



SAMEDI 29 NOVEMBRE
Un arbre une naissance
Célébrons les enfants de la commune nés en 2025 en plantant un arbre symbolique.
Organisation Mairie
11h | FAM Jean Jannin, 211 chemin du Morand



VENDREDI 5 DÉCEMBRE
La petite histoire dans la grande
Laurence Pinzetta
Quand les souvenirs des habitants permettent une plongée dans l'histoire de la commune.
Organisation Mairie
19h30 | tout public | entrée libre | salle Émile Guerry, place Éloi Cuchet



LUNDI 8 DÉCEMBRE
Fête des lumières
En famille ou entre amis, profitez du medley de Noël de Silène et Maël Gayaud suivi d'une animation musicale et réglez-vous de lait à la cannelle et de vin chaud.
organisation Mairie en collaboration avec les ACCA de la commune
dès 17h30 | tout public | accès libre | place Éloi Cuchet



12, 13 & 14 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Artisans, créateurs, animations : la magie des fêtes de fin d'année s'empare du centre-bourg !
Organisation Association des commerçants et artisans abréziens
Dès 17h le vendredi, toute la journée les samedi et dimanche
accès libre | place Éloi Cuchet



MERCREDI 10 DÉCEMBRE
Bébé lecteur
Un moment intergénérationnel bercé par des comptines, des histoires ou des jeux de doigts.
Organisation Vals du Dauphiné
9h30 et 10h30 | de 0 à 6 ans | sur réservation auprès du RPE par mail rpe.valsdest@valsdu-dauphine.fr | médiathèque, 109 rue Jean Jannin



MERCREDI 17 DÉCEMBRE
Atelier créatif
Préparez vos décorations et cadeaux faits main !
Organisation Mairie
De 14h à 17h | tout public en famille | entrée libre | médiathèque, 109 rue Jean Jannin

SAMEDI 10 JANVIER
Vœux à la population
Soyez les bienvenus pour la traditionnelle cérémonie des vœux.
Organisation Mairie

PRÈS DE CHEZ VOUS



Cartes postales

La dernière halte illustrée par le talentueux Stéphane Piquet prend de la hauteur avec un clin d'œil appuyé à l'église Saint-Pierre, plus souvent appelée église du Recoin!

Avant de la (re)découvrir, si vous preniez le temps d'envoyer une carte postale de la commune à vos proches? Elles sont en vente en mairie et dans certains commerces de la commune.

Retrouvez-nous sur notre site
les-abrets-en-dauphine.fr

sur notre page Facebook
Les Abrets-en-Dauphiné

sur notre compte Instagram
[@lesabretsendauphine](https://www.instagram.com/lesabretsendauphine)


Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80